

Marseille, ville pauvre et inégalitaire

Un état des lieux

Philippe Langevin

Octobre 2014

L'accroissement des inégalités en France depuis 2008 est un mouvement général particulièrement prononcé à Marseille. Depuis cette année, le fossé se creuse entre une France modeste dont le niveau de vie se dégrade et une France privilégiée qui continue à s'enrichir. Cette hausse des inégalités entraîne un décrochement des classes moyennes. Le rapport entre le niveau de vie moyen des 10% les plus riches et celui des 10% les plus pauvres est passé de 6 en 1998 à 6,6 en 2008 et 7,2 en 2011. En 2014, le soutien à l'Etat providence vacille. Les enquêtes conduites par le CREDOC¹ montrent que l'idée que les plus pauvres seraient responsables de leur situation progresse. De moins en moins de Français font preuve de compassion à l'égard des plus démunis. La remise en cause des politiques sociales devient majoritaire. Les aides aux familles sont contestées. L'idée que les plus aisés doivent donner aux plus modestes perd du terrain.

Le discours dominant sur Marseille fait état d'un incontestable redressement. Le retour de la progression de la population (850 000 habitants en 2011 contre 797 000 en 1999), des emplois (entre 4 à 5000 par an jusqu'à la crise), la réduction du taux de chômage passé de 22% en 1999 à 16 % aujourd'hui témoignent d'une dynamique positive. Les grands investissements récents (Euroméditerranée, Contrats urbains de cohésion sociale, Grand Port Maritime de Marseille, pôles d'excellence en matière de recherche, technopoles, grand projet de ville, potentiel universitaire, succès des croisières...) prouvent les capacités d'une ville longtemps considérée comme une ville entrepôt aux fréquentations douteuses.

Pourtant, malgré ces réussites, plusieurs indicateurs révèlent la situation de grande pauvreté d'une partie importante de ses habitants. La moitié des marseillais gagnent moins de 1 370 € par mois. Les taux d'allocataires des minima sociaux sont deux fois plus élevés qu'au niveau national. Parmi les 10 communes de plus de 200 000 habitants du pays, c'est à Marseille que le revenu médian est le plus faible : 16 456 €. Marseille va mieux que les marseillais.

Plus significatif encore est le niveau des inégalités. Les 10% des ménages les plus riches gagnent, avant redistribution, plus de 15 fois plus par unité de consommation que 10% les plus pauvres. Cet écart ne se constate nulle part ailleurs. Plus qu'une ville pauvre, Marseille est une ville éclatée dont l'unité de façade ne doit pas faire illusion. Inégalités sociales d'abord entre

¹ CREDOC – Note de synthèse—Enquêtes conditions de vie et aspirations-2014

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

près du quart de ses habitats au seuil de pauvreté et plus de 10% au seuil de l'impôt sur les grandes fortunes. Inégalités territoriales ensuite qui opposent les beaux quartiers du 7° et 8° arrondissement au centre ville et aux quartiers nord où les revenus moyens soit trois fois plus faibles. Ces écarts sont amplifiés au niveau des petits quartiers. Les habitants de Périer gagnent en moyenne 9 fois ce que touchent ceux de la Solidarité, la bien nommée, dans le XV° arrondissement ; encore ne s'agit-il que de moyenne !

Cette situation préoccupante relativise le discours sur le renouveau de Marseille. En fait ce nouveau prolétariat fait peu parler de lui. Protégé par les systèmes sociaux (dans certains quartiers du centre-ville ou des XIV° et XV° arrondissement plus de 10% des habitants ne déclarent aucun revenu), soudé par leurs communautés d'origine, bénéficiaire de l'entraide familiale il construit « d'autres Marseilles » sur une étonnante capacité à bricoler pour survivre. Le travail au noir, l'économie de bazar, la capacité à « tirer » sur les aides sociales sont les signes d'une économie plus astucieuse que laborieuse.

Les opérations récentes ont changé l'image de la ville. Des manifestations organisées dans le cadre de Marseille-Provence, capitale européenne de la culture aux nouvelles installations hôtelières de luxe, des Terrasses du port aux voûtes de la major, du nouveau quartier de luxe du « triangle d'or entre les rues Grignan et Paradis à l'implantation récente de marques de prestige (Vuiton, Hermès...), Marseille s'offre aux riches. Le quart de ses habitants n'est pas concerné par une ville qui n'est plus la leur.

Ainsi, au-delà d'un discours convenu sur la force de ses migrations successives, sur la qualité de ses associations, sur son hospitalité généreuse et sa capacité à échanger et à se comprendre, Marseille isole de plus en plus la partie la plus précaire de ses habitants qui voient la ville se transformer sans qu'ils en aient leur part. Les nouveaux logements sont trop chers pour eux, les emplois créés ne leur sont pas accessibles, l'université leur est étrangère. Alors, ils se replient sans bruit sur des vies pauvres que la statistique ne connaît pas et que les cadres supérieurs, les ingénieurs et les aménageurs ne rencontrent jamais. Ici, les pauvres sont plus pauvres qu'ailleurs et les riches plus riches qu'ailleurs. Dans une ville des extrêmes, les moyennes perdent leur sens. La pauvreté n'est pas un chiffre. Pour la combattre, il faut savoir la regarder.

La définition de la pauvreté ne va pas de soi. Selon le Conseil Européen (1984), « doivent être considérées comme pauvres, les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent ». Cette approche qualitative peut avoir diverses interprétations.

La célèbre définition du père Wresinski est beaucoup plus parlante « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré – assurer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi même dans un avenir prévisible » (1987).

1-Marseille dans les 12 premières communes françaises

A-Classement selon le taux de pauvreté

L'observatoire des inégalités a publié en janvier 2014 une évaluation du taux de pauvreté dans les 100 plus grandes communes de France réalisée par le bureau d'études Compas². Le taux de pauvreté, généralement estimé à 60% du revenu médian, est le pourcentage de ménages qui perçoivent moins de 60% du revenu médian national. Le seuil de pauvreté est de 977 € par mois en 2011. Il s'agit des revenus déclarés à l'administration fiscale. Le bureau d'études a imputé à ces déclarations une évaluation des prestations sociales reçues et des impôts payés au niveau national. Avec un taux de pauvreté de 25%, Marseille est en 20^e position nationale.

Le taux de pauvreté monétaire des ménages est de 25% pour Marseille, Lille et Montpellier. Il signifie que 95 225 ménages à Marseille, représentant 215 200 personnes vivent avec des ressources inférieures à 977€ mensuels après transferts sociaux (positifs) et impôts nationaux ((négatifs) par unité de consommation. Il s'agit alors du revenu disponible.

Pauvreté des ménages 2011				
	Population	Ménages	Taux Pauvreté	Ménages pauvres
Paris	2 249 975	1 165 541	14%	163 175
Marseille	850 636	380 901	25%	95 225
Lyon	491 268	247 368	15%	37 169
Toulouse	447 340	236 798	19%	44 991
Nice	344 064	166 832	20%	33 366
Nantes	287 845	148 568	16%	23 770
Strasbourg	272 222	128 579	24%	30 858
Montpellier	264 538	134 413	25%	33 603

² Compas- Disparités socio- spatiales en région Provence-Ales Côte d'Azur- Novembre 2013

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

Bordeaux	239 399	131 143	17%	22 294
Lille	227 533	116 806	25%	29 201
Rennes	208 033	108 209	18%	19 477

La même étude, faite au niveau des arrondissements de Paris, Lyon et Marseille, met en évidence la situation spécifique de Marseille

Le taux de pauvreté dans les arrondissements de Marseille, Lyon et Paris

Données en %

Marseille		Lyon		Paris	
Arrondissement	Taux de pauvreté	Arrondissement	Taux de pauvreté	Arrondissement	Taux de pauvreté
3e	55	9e	21	19e	25
2e	44	8e	20	18e	24
15e	44	1er	16	20e	22
1er	43	7e	15	10e	18
14e	42	3e	13	13e	17
13e	28	5e	11	11e	16
16e	25	2e	10	2e	15
5e	21	4e	9	17e	14
4e	20	6e	9	12e	13
6e	19			3e	12
10e	19			14e	12
11e	19			4e	11
9e	14			9e	11
7e	12			15e	10
12e	10			1er	9
8e	9			5e	9
				8e	9
				16e	9
				6e	8
				7e	7

Source : Estimations Compas, données 2011

Les taux de pauvreté sont sensiblement plus élevés qu'à Paris ou Lyon. Dans le 3^e arrondissement, le taux est celui de la ville la plus pauvre de France : Roubaix. 8 arrondissements ont un taux de pauvreté supérieur à l'arrondissement le plus pauvre de Lyon (le 9^e) et 7 ont un taux de pauvreté supérieur à l'arrondissement le plus pauvre de Paris (le 19^e). Il est vrai que l'étendue de la commune de Marseille fait que la ville n'a pas de banlieues susceptibles de concentrer des ménages fragiles comme à Paris ou à Lyon. Cette donnée confirme les disparités sociales entre arrondissements où la pauvreté est d'abord au centre-ville (1^e, 2^e et 3^e arrondissement) et ensuite dans le nord de la ville (14^e et 15^e arrondissement). Comme le souligne ce travail, « la singularité de Marseille réside surtout dans le fait que les populations démunies continuent à vivre au cœur même de la ville ».

B-Classement selon le revenu fiscal médian en 2011

Le revenu médian fiscal par unité de consommation à Marseille est l'un des plus faibles des 12 communes de référence. Il est du même ordre de grandeur qu'à Lille ou à Montpellier. La ville occupe selon ce critère la 132^e place parmi les 200 communes les plus peuplées du pays. C'est celle où le revenu médian des 10% des ménages les plus pauvres est le plus bas et, après Montpellier, celle où le revenu médian des 10% des ménages les plus riches est le plus faible.

Revenu fiscal médian 2010 en €			
	Revenu Médian	Rapport interdécile	Classement/ 200
Paris	25 044	11,5	16°
Marseille	16 456	15,3	132°
Lyon	21 154	7	31°
Toulouse	18 997	9,2	57°
Nice	17 873	8,7	89°
Nantes	19 656	7,6	44°
Strasbourg	16 659	11,6	127°
Montpellier	16 014	12,7	145°
Bordeaux	19 700	9,3	43°
Lille	16 125	15,2	141°
Rennes	19 163	8,2	50°
	1° décile	9° décile	Indice de Gini
Paris	5 870	67 284	0,4984
Marseille	2 415	37 021	0,4373
Lyon	6 446	45 209	0,3945

Toulouse	4 500	41 367	0,4138
Nice	4 490	39 090	0,4141
Nantes	5 521	41 736	0,3965
Strasbourg	3 409	39 537	0,4481
Montpellier	2 908	36 801	0,4332
Bordeaux	4 854	45 190	0,4260
Lille	2 480	37 775	0,4450
Rennes	4 954	40 427	0,4003

Si on retient le revenu net déclaré avant redistribution, indicateur le plus souvent retenu, 6 arrondissements ont un revenu médian inférieur à celui de Marseille (15 481 € en 2008) :

- le troisième : 7 396 €
- le deuxième : 9 729 €
- le premier : 9 446 €
- le quinzième : 9 755 €
- le quatorzième : 10 836 €
- le seizième : 14 357 €

On peut également constater que le rapport inter- décile du revenu fiscal par unité de consommation, qui établit le rapport entre les revenus par unité de consommation les plus élevés et les plus faibles est particulièrement élevé : 15,3 ; c'est la ville la plus inégalitaire des grandes villes françaises.

L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires et de niveaux de vie. Il varie entre 0 (situation d'égalité parfaite) et 1 (situation la plus inégalitaire possible). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Marseille fait partie des villes où le coefficient de Gini est très élevé.

2-Marseille, ville pauvre

Le revenu médian est faible. La part des allocataires des minimums sociaux élevée. L'emploi est rare, le chômage important, les conditions de vie difficiles pour le quart de la population qui ne bénéficie pas des grands travaux d'aménagement et d'un marché du travail trop sélectif compte tenu de son faible niveau de qualification.

A-Facteurs de précarité à Marseille

1-Les solitudes : 40% des ménages ne sont composés que d'une seule personne. (34% au niveau national), majoritairement des femmes à 59 % (écart dans l'espérance de vie et vie en couple plus difficile que les hommes en cas de séparation)

2-La mono- parentalité : le quart des familles sont monoparentales (14% au niveau national) 87,5% des familles monoparentales sont composées de femmes avec enfants. 15% de ces familles sont allocataires du RSA majoré.

3-Le chômage : le chômage à Marseille est toujours supérieur à la moyenne nationale. Au 4^e trimestre 2012, le taux de chômage de la zone d'emploi Marseille-Aubagne était de 13,1% mais celui de Marseille de 17,4%. Il concerne 81 500 demandeurs d'emploi et ne cesse de croître depuis 2010.

4-La pénurie d'emploi : l'emploi n'augmente plus à Marseille depuis 2011 après une période favorable de 2000 à 2009. On estime ce manque, pour être au niveau des grandes villes, à 60 000 postes de travail. Le marché du travail exige des qualifications que les demandeurs n'ont pas.

5-Un faible niveau de formation : la population qualifiée est faible et le nombre de non diplômés élevé. 24% des plus de 15 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme (18% au niveau national).

6-La pénurie de logements sociaux (76 000 en 2011) : le faible nombre de logements mis en chantier et l'absence de vacances conduisent à une file d'attente de plus de 20 000 demandes et un délai moyen de 8 ans pour accéder à un logement social. 263 000 personnes perçoivent une aide au logement, soit 30 % de la population marseillaise.

7-Le renoncement aux soins pour raison financière concerne 15% des adultes. 128 600 personnes perçoivent la couverture médicale universelle complémentaire, 16% des assurés sociaux. L'offre de soin est inégalement répartie. Les quartiers nord manquent de médecins et de spécialistes.

Tous ces facteurs de précarité se cumulent pour les ménages démunis qui, privées de ressources, émergent aux minimums sociaux.

B-Les minima sociaux à Marseille (données 2011)

Le RSA activité s'adresse aux foyers ayant de faibles ressources économiques. L'allocation complète le revenu d'activité. 9 700 foyers en ont bénéficié en 2011. Leur nombre a augmenté en moyenne de 10% sur 3 ans. Pourtant, on estime à 68% le taux de non recours.

Le RSA socle est perçu par 49 179 ménages, soit 9,5% des 16-64 ans, en hausse de 20 % sur 5 ans. Ce taux est deux fois supérieur au taux national. Il peut être majoré en fonction du nombre d'enfants. 14,6% des familles monoparentales sont concernées.

L'allocation adulte handicapé est versée à 16 500 allocataires dont le nombre augmente régulièrement avec les difficultés de l'insertion professionnelle et l'augmentation de l'espérance de vie. Ce qui concerne 3% des 20-64 ans.

Le minimum vieillesse est versé à 9% de la population de plus de 60 ans, soit 18 000 allocataires.

Le SAMU social prend en charge tous les jours l'assistance et le transport des personnes vulnérables vers les 15 centres d'accueil et d'hébergement dans le cadre de maraudes de jour comme de nuit. 2 000 personnes sont à la rue à Marseille, sans compter les 1500 Roms condamnés à l'errance d'un bidonville à un autre. Le SAMU social, qui a publié un guide de l'urgence sociale, vient de lancer une carte de secours en partenariat avec le groupe AG2R la Mondiale.

3-Marseille, ville inégalitaire

A-Inégalités en terme de revenus

Une approche par arrondissement montre que le revenu médian est particulièrement faible dans les 3°, 2°, 15°, 14° et 1° arrondissement. Dans ces territoires les 10% des ménages les plus pauvres ont un revenu moyen fiscal égal à zéro. Ce qui veut dire qu'ils n'ont pour seules ressources que les minimums sociaux et ne vivent que de la solidarité nationale. Les rapports inter déciles n'ont pas de sens. Dans les autres arrondissements, le rapport inter décile varie entre 5,2 dans le 12° arrondissement et 18,5 dans le 13° arrondissement. Au total, Marseille figure parmi les villes les plus inégalitaires du pays.

Revenu annuel des ménages fiscaux- 2010					
	Part Ménages	Revenu	1 Décile	9° décile	Rapport



ORDINE OSPEDALIERO di
SAN GIOVANNI DI DIO

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

	Imposés	Médian			Inter-décile
1° arrondissement	41,1%	10 330	12	32 708	2 725
2° arrondissement	39,4%	9 803	6	29 068	4 844
3° arrondissement	31,1%	7 365	0	22 373	
4° arrondissement	55,1%	17 400	4 084	34 288	8,4
5° arrondissement	54,5%	17 568	3 522	34 666	9,8
6° arrondissement	57,9%	19 325	4 074	44 473	10,9
7° arrondissement	63,5%	22 572	7 415	52 893	7,1
8° arrondissement	67,7%	24 286	8 991	55 408	6,2
9° arrondissement	65,0%	21 248	6 903	43 317	6,3
10° arrondissement	55,3%	17 396	4 830	32 140	6,7
11° arrondissement	57,5%	17 894	4 835	35 445	7,3
12° arrondissement	65,4%	21 881	8 472	43 823	5,2
13° arrondissement	51,1%	15 284	1 778	32 855	18,5
14° arrondissement	39,8%	10 546	3	26 197	8 732
15° arrondissement	35,4%	9 974	4	24 688	6 172
16° arrondissement	49,5%	14 834	2 333	31 444	13,5
Marseille	53,4%	16 456	2 415	37 021	15,3

A l'autre extrémité des revenus, 3 472 marseillais ont payé en 2011 l'impôt de solidarité sur la fortune. Leur patrimoine moyen est de 2 600 708 €. La fortune des quatre premiers marseillais les plus riches équivaut au budget de la ville. 15 familles marseillaises figurent dans le dernier Top 500 national des fortunes professionnelles.

B- Inégalités en termes de transferts sociaux

La part relative importante des minimums sociaux dans le revenu des ménages, très variable selon les arrondissements, est la traduction des inégalités de revenus. Le tableau suivant montre des situations sociales très différentes d'un arrondissement à un autre.

Indicateurs de précarité 2010					
	Allocataires CAF	RSA Socle	RSA Majoré	Minimum viei.	Alloca. CAF à BR
	% population	% 18-64 ans	% F.mono.	% 60 ans et +	% population
1° arrondissement	65,9%	17,6%	17,1%	32,6%	19,1%
2° arrondissement	58,1%	17,1%	16,5%	22,9%	17,3%
3° arrondissement	74,6%	21,7%	29,0%	26,3%	20,3%
4° arrondissement	49,2%	8,6%	13,8%	6,5%	10,0%
5° arrondissement	48,0%	6,8%	11,4%	7,4%	9,9%
6° arrondissement	47,8%	7,2%	9,1%	8,2%	9,5%
7° arrondissement	36,8%	5,2%	5,1%	4,1%	6,3%
8° arrondissement	39,2%	3,7%	4,3%	3,8%	5,3%
9° arrondissement	42,4%	4,1%	7,8%	3,5%	5,8%
10° arrondissement	50,3%	6,3%	10,3%	7,3%	8,5%
11° arrondissement	51,6%	6,4%	11,4%	6,5%	8,4%
12° arrondissement	41,2%	3,6%	5,6%	4,0%	5,0%
13° arrondissement	59,6%	9,8%	15,0%	10,6%	11,4%
14° arrondissement	66,8%	15,9%	22,5%	11,7%	15,6%
15° arrondissement	61,6%	14,5%	23,0%	12,8%	14,3%
16° arrondissement	84,7%	18,9%	29,7%	12,4%	19,2%

Marseille	53,2%	9,5%	14,6%	9,1%	10,8%

La part des allocataires CAF varie de 36,8% (7° arrondissement) à 84,7% (16° arrondissement)

La part des habitants âgés de 18 à 64 ans qui perçoivent le RSA socle varie entre 3,6% (12° arrondissement) et 21,7% (3° arrondissement)

La part des habitants qui perçoivent un RSA majoré pour charge de famille varie de 4,3% (8° arrondissement) à 29,7% (16° arrondissement)

La part des habitants de plus de 60 ans qui perçoivent le minimum vieillesse varie de 5,3% (8° arrondissement) à 20,3% (3° arrondissement).

4-Les « Marseilles »

Ces données permettent de classer les arrondissements marseillais en quatre catégories.

A- « 4 Marseilles »

Catégorie 1 : Précarité

Les 1°,2°,3°,14° et 15°arrondissements de Marseille sont ceux dont la population est la plus précaire. Ils regroupent 107 190 habitants dans le centre ville (1°,2°,3°arrondissement) et 141 147 dans les quartiers nord (14° et 15° arrondissement) soit 30% de la population marseillaise. La situation du centre ville est plus précaire que celle des quartiers nord. Dans le centre ville, le revenu médian est particulièrement faible et même nul pour les 10% des plus pauvres. Plus du quart de la population est allocataire des minimums sociaux. Le taux de chômage, qui dépasse 25%, est dans ces arrondissements particulièrement élevé, notamment dans le 3°,2° et 1° ; comme la part de la population sans diplôme qui atteint 42% dans le 3°. Près de la moitié des ménages sont composés d'une seule personne dans le 1° et le 2°. Les habitants du 13° et 14° arrondissement ont revenu médian un peu plus élevé et beaucoup moins de ménages composés d'une seule personne. Tous ces arrondissements ont un taux d'activité plus faible que la moyenne de la commune. 18,7% des familles sont monoparentales dans le 14 et 17% dans les 3°et 15° arrondissements°. Quand il est calculable, le rapport inter décile est particulièrement élevé, traduction de fortes inégalités de revenus.

Catégorie 2 : Pauvreté

Le treizième arrondissement est moins affecté par la précarité. Mais ses indicateurs le placent au dessus de la moyenne de Marseille. Ses 90 804 habitants représentent 10,5% des habitants de Marseille. Le revenu médian, supérieur à celui de la catégorie précédente, reste toutefois faible. Les allocataires du RMI sont également moins nombreux, comme la part de la population sans diplôme ou le taux de chômage. Il se caractérise par le poids relativement faible des ménages composés d'une seule personne. C'est l'arrondissement où le rapport inter décile est le plus élevé et celui qui se rapproche le plus de la moyenne Marseillaise

Catégorie 3 : Stabilité sociale

Les 4°,5°,6°,10°,11°, et 16° arrondissements sont en situation moins défavorable. Ils regroupent 263 071 habitants soit 31% de la population. Le revenu médian, quoique faible par rapport à celui des autres grandes villes, est proche de celui de Marseille. Mais les écarts sont importants, notamment dans le 6° et le 16° arrondissement. Le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne de Marseille. La part des familles monoparentales est particulièrement importante dans les 11° et 16° arrondissement, comme la part de la population sans diplôme, notamment dans le 16°. Les ménages composés d'une seule personne sont relativement plus nombreux dans le centre ville que dans les quartiers nord. La taille des ménages est plus élevée que la moyenne marseillaise.

Catégorie 4 : Aisance économique et sociale

Quatre arrondissements du centre et de l'est de Marseille sont les plus favorisés de la ville : les 7°,8°, 9° et 12° arrondissements concentrent la partie de la population la plus aisée et la moins précaire. Ils représentent 248 024 habitants soit 29,4 %de celle de Marseille Le revenu médian est très supérieur à la moyenne marseillaise, notamment dans le 8°.Le rapport inter décile est relativement faible, les taux de chômage très inférieurs à la moyenne de la ville et les taux d'activité supérieurs. La population est plus diplômée et les taux de minima sociaux faibles.

Situation des habitants	Arrondissement	Population 2011	%
Précarité	1,2,3,14,15	248 737	29,2%
Pauvreté	13	90 804	10,8%
Stabilité	4,5,6,10,11,16	263 071	30,9%
Aisance	7,8,9,12	248 024	29,1 %

	Marseille	850 636	100%
--	-----------	---------	------

B-Situation sociale par arrondissement³

1-Les arrondissements précaires

1°arrondissement (Belsunce, Chapitre, Noailles, Opéra, Saint-Charles, Thiers)

Avec 38 356 habitants, le premier arrondissement, qui a perdu 2 671 habitants entre 2006 et 2001, n'occupe que 178 ha et se caractérise par une forte densité de population. Il perd régulièrement des habitants depuis 1975, où il y avait 43 647 personnes dans ce quartier du centre ville. Les ménages sont de petite taille et marqués par la pauvreté. Le revenu médian est de 10 330 €. Une minorité d'entre eux est imposée sur le revenu et le revenu médian est inférieur au seuil de pauvreté. Les 10 % des ménages les plus pauvres n'ont aucun revenu. Les 10% des plus riches sont au niveau des classes moyennes. La pauvreté touche toutes les tranches d'âge. 20% des habitants dépendent des miniums sociaux.

2°arrondissement (Arenc, Grands Carmes, Hôtel de ville, Joliette)

Cet arrondissement, avec 24 634 habitants est peu peuplé. Il se caractérise par une pauvreté massive. Le revenu médian est un des plus faibles de Marseille ; 9 803 €. Sa population, plutôt jeune, est en diminution régulière depuis 1975. Ce sont les ménages les plus âgés qui sont les plus pauvres. Le quart des retraités est au minimum vieillesse. 17,1 % des 25-59 ans perçoivent le RSA. Comme dans le 1°arrondissement, la part des ménages imposés est faible et le revenu médian en dessous du seuil de pauvreté. Un ménage fiscal sur 10 n'a aucun revenu.

3° arrondissement (Belle de Mai, Saint-Mauron, Saint-Lazare, Vilette)

Situé au centre ville, le 3° arrondissement accueille 44 600 habitants, en lente progression depuis 1999. C'est le plus pauvre de Marseille avec un revenu médian de 7 365 €. Un tiers seulement des ménages est imposé sur le revenu et la moitié d'entre eux a un revenu mensuel inférieur au seuil de pauvreté. Les 10% des foyers fiscaux les plus précaires n'ont aucun revenu. Le taux de pauvreté est le plus élevé de Marseille. 18% des plus de 25 ans dépendent d'un minimum social. Un retraité sur quatre est au minimum vieillesse.

14°arrondissement (Arnavants, Bon-Secours, Canet, Merlan, Saint-Barthélemy, Sainte-Marthe, Saint Joseph)

³ Source : Rapports annuels du CCAS sur les besoins sociaux

Cet arrondissement de 61 317 habitants avec une population en progression régulière présente un revenu médian faible de 10 546 €, un des plus bas de Marseille, sous le seuil de pauvreté. Cet ancien quartier industriel très relié à l'activité du port, subit un chômage important avec un taux d'activité modeste. C'est celui de Marseille où la part des familles monoparentales est la plus élevée. Moins de la moitié des ménages est imposable sur le revenu. Les 10% les plus pauvres sont en situation de précarité, sans aucune ressource. 16% des habitants de 18 à 24 ans perçoivent un minimum social. Cette précarité concerne tout particulièrement les familles monoparentales et les actifs de 15 à 60 ans.

15° arrondissement (Aygaldes, Borels, Cabucelle, les Crottes, Delorme, Notre Dame Limite, Saint-Antoine, Saint Louis, Verduron, la Viste)

Ce territoire très peuplé de 80 624 habitants, en réduction régulière entre et 1999, a retrouvé depuis une croissance positive. C'est celui de Marseille qui a accueilli le plus grand nombre d'habitants entre 2006 et 2011 : 4 841. La population est plutôt jeune. L'arrondissement est un espace de pauvreté marqué par des grandes constructions du logement social. Le revenu médian est de 9 974 €, un des plus faibles de Marseille. 14,5% des 18-59 ans perçoivent le RSA et les 10% les plus pauvres n'ont aucun revenu. Le tiers des ménages est imposable au revenu. Il existe une relative homogénéité des ménages vers les bas revenus. Un habitant sur cinq bénéficie d'un minimum social. Une famille monoparentale sur 4 reçoit le RMI majoré, 12,8 % des retraités le minimum vieillesse.

2-L'arrondissement pauvre

13°arrondissement (Château-Gombert, Croix-Rouge, Malpassé, Médecins, Mourets, Olives, Palama, Rose, Saint-Jérôme, Saint Just, Saint Mitre)

L'arrondissement le plus peuplé de Marseille avec 90 804 habitants continue à accueillir de nouveaux habitants : 3 978 entre 2006 et 2011. Sa population est à la limite entre les classes moyennes inférieures et les populations en difficulté. Le revenu médian, 15 284 €, est au niveau de la moyenne à Marseille. C'est l'arrondissement où le rapport inter décile est le plus élevé, 18,5. Les 10% les plus pauvres sont plus pauvres qu'à Marseille et les 10% les plus riches moins riches. Le taux de chômage est élevé et la part des familles monoparentales modeste. C'est l'arrondissement dont le profil social se rapproche le plus de la ville entière.

3-Les arrondissements stables

4° arrondissement (Blancarde, Chartreux, Chutes- Lavies, Cinq Avenues)

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

Les 47 953 habitants appartiennent aux classes moyennes inférieures. La population est plutôt âgée. Après avoir fortement diminué entre 1975 et 1999, elle a retrouvé depuis une croissance positive. La moitié des ménages a un revenu annuel inférieur à 17 400 € et 55% est imposable sur le revenu. Les inégalités sont deux fois moins fortes qu'au niveau de la ville. La pauvreté touche particulièrement les familles et les actifs. 8,6% des 25-59 ans perçoivent le RSA socle et 13,8% le RSA majoré.

5° arrondissement (Baille, Camas, Conception, Saint-Pierre)

Sur cet arrondissement de faible étendue qui accueille 46 180 habitants, la population est dense, âgée mais aussi en rajeunissement. Elle appartient aux classes moyennes inférieures. Le revenu médian est légèrement supérieur à celui de Marseille, 17 568 €. Ce territoire comprend relativement peu de familles monoparentales. Plus de la moitié des ménages est composée d'une seule personne. Le taux de chômage est plus faible qu'au niveau de la ville. Les 10% les plus pauvres sont au dessus de la moyenne de Marseille et les 10% les plus riches sont en dessous de la moyenne de Marseille.

6° arrondissement (Castellane, Lodi, Notre Dame du Mont, Palais de Justice, Préfecture, Vauban)

Situé au centre de Marseille, le 6° arrondissement, avec 41 982 habitants, est particulièrement dense. C'est davantage un lieu d'emplois que d'habitat. Le profil de ses habitants est celui des classes moyennes inférieures. Le revenu médian est supérieur à celui de Marseille, 19 325 €. C'est un arrondissement inégalitaire avec un rapport inter décile de 10,9. Les 10% les plus riches sont parmi les plus riches de Marseille. Les 10% les plus pauvres sont parmi les moins pauvres de Marseille. Ce territoire accueille peu de familles monoparentales mais plus de la moitié des ménages n'ont qu'une personne. La part des non diplômés est faible.

10° arrondissement (Capelette, Menpenti, Pont de Vivaux, Saint-Loup, Saint-Tronc, Timone)

Les 52 994 habitants de cet arrondissement, qui en a accueilli 2 854 entre 2006 et 2011, ont un niveau de vie plutôt modeste. Leur nombre augmente lentement et leur répartition par âge est équilibrée. Le revenu médian, 17 396 €, est légèrement supérieur à la moyenne marseillaise, comme la part des ménages imposés. Le rapport inter décile traduit de faibles inégalités de revenus d'une population relativement homogène. Les 10% des ménages les plus pauvres et les 10% les plus riches le sont moins qu'à Marseille 10,5% de la population bénéficie cependant d'un minimum social. La population appartient aux classes moyennes.

11° arrondissement (Accates, Barasse, Camoins, Eoures, Millière, Pomme, Saint-Marcel, Saint-Menet, Treille, Valbarelle, Valentine)

Dans cet ancien arrondissement industriel et ouvrier, les 56 779 habitants ont des revenus moyens, relativement homogènes. Les ménages sont plutôt des familles et la part des familles monoparentales et se situe dans la moyenne marseillaise. La part des ménages composés d'une seule personne est une des plus faibles de Marseille. Avec un revenu médian de 17 894 €, supérieur à la moyenne à Marseille, cette population appartient aux classes moyennes inférieures. Plus de 12% des habitants perçoivent un minimum social.

16° arrondissement (Estaque, Riaux, Saint-André, Saint-Henri)

Le moins peuplé des arrondissements marseillais, avec 17 183 habitants, présente un revenu médian de 14 834 €. Les ménages appartiennent aux classes moyennes inférieures et les inégalités de ressource sont fortes. Le rapport inter décile est élevé. Les plus pauvres le sont davantage qu'à Marseille et les plus riches moins riches. Les familles mono parentales sont nombreuses. Le tiers des ménages est composé d'une seule personne. Cette précarité se traduit par le poids des prestations sociales dont bénéficient 38% des habitants. Elle concerne tout particulièrement les familles monoparentales et les actifs de 25 à 59 ans.

4-Les arrondissements aisés

7° arrondissement (Bompard, Endoume, Les Iles, Pharo, Roucas-Blanc, Saint Lambert, Saint Victor)

Au cœur de la ville, recherché par ses aménités, le 7° arrondissement accueille une population de 35 750 habitants, plutôt âgée aux revenus élevés. La moitié des habitants appartient aux classes moyennes supérieures. Leurs revenus sont plus élevés qu'au niveau national ou de Marseille. Les 10% les plus riches, avec un revenu médian de 52 893 €, ont des ressources bien supérieures à la moyenne de la même catégorie au niveau marseillais. La part des ménages imposés est supérieure à la moyenne nationale. Les bénéficiaires des minimums sociaux sont peu nombreux.

8° arrondissement (Bonneveine, Goudes, Montredon, Périer, Plage, Pointe Rouge, Rouet, Sainte Anne, Saint Giniez, Vieille Chapelle)

Avec 77 683 habitants, le 8° arrondissement est un des plus peuplés de Marseille. Sa population est plutôt âgée et vieillissante. Elle est composée de classes moyennes aisées. C'est l'arrondissement le plus riche de Marseille, qui a le revenu médian le plus élevé, 24 286 €. La moitié de la population appartient aux classes moyennes supérieures. C'est aussi celui où il y a le plus grand nombre de foyers imposables. Près du quart du revenu est celui des bénéficiaires et du patrimoine.

Les 10% des ménages les plus pauvres ont le revenu le plus élevé de la même classe à Marseille. La part des minima sociaux dans le revenu est la plus faible de Marseille.

9° arrondissement (Baumettes, Carpiane, Cabot, Mazargues, Panouse, Redon, Sainte-Marguerite, Sormiou, Vaufrèges)

Cet arrondissement très étendu est, avec 74 776 habitants, un des plus peuplés de la ville. Les ménages sont familiaux et aisés. Leur situation financière est favorable et le revenu médian élevé, 21 248€. Le rapport inter décile est deux fois plus faible qu'au niveau de Marseille et 65% des ménages sont imposés. Les familles monoparentales sont peu nombreuses et la part des prestations sociales limitée. Il faut souligner toutefois une augmentation récente des allocataires du RSA et une diminution de la population entre 2006 et 2011.

12° arrondissement (Caillols, Fourragère, Montolivet, Saint-Barnabé, Saint-Jean du Désert, Saint-Julien, Trois Lucs)

Cet arrondissement résidentiel de 59 815 habitants accueille une population familiale plutôt âgée et de conditions sociale aisée. 65% des ménages sont imposables et la médiane du revenu, 21 881 €, est l'une des plus élevée de Marseille. Le revenu médian des 10% des plus pauvres est le plus élevé de Marseille. Les 10% les plus riches relèvent des hauts revenus. Avec un rapport inter décile de 5,2, c'est le territoire le moins inégalitaire de Marseille. C'est aussi, avec le 8°, celui où la part des prestations sociales est la plus faible.

5- Une approche en termes de petits quartiers : les « Ilots regroupés pour l'information statistique »

Un IRIS est un petit territoire d'habitat homogène d'environ 2 000 habitants. Ses limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain : voies, cours d'eau, type d'habitat... Compte tenu des disparités de son territoire, l'approche de la pauvreté à Marseille s'affine si on descend au niveau de ces 400 petits quartiers où la proximité prend tout son sens.

Une étude réalisée par Compas en 2013 montre le renforcement des tendances observées depuis les années 90 autour de deux grandes dynamiques.

« Un Nord de ville marqué par un accroissement important du nombre d'IRIS se situant dans les catégories les plus marquées par les difficultés sociales. Les territoires se situant parmi les plus fragiles au niveau national sont en accroissement dans ce secteur. A l'opposé au sud de Marseille les quartiers aisés sont très largement dominants au sein desquels la catégorie comprenant les quartiers les plus favorisés en France s'accroît nettement. Entre ces deux secteurs, un ensemble d'IRIS marqué par une diversité sociale plus importante, dans le centre de Marseille ».



Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014
*Coping with the changing face of the homelessness and social
exclusion in time of economic crisis*

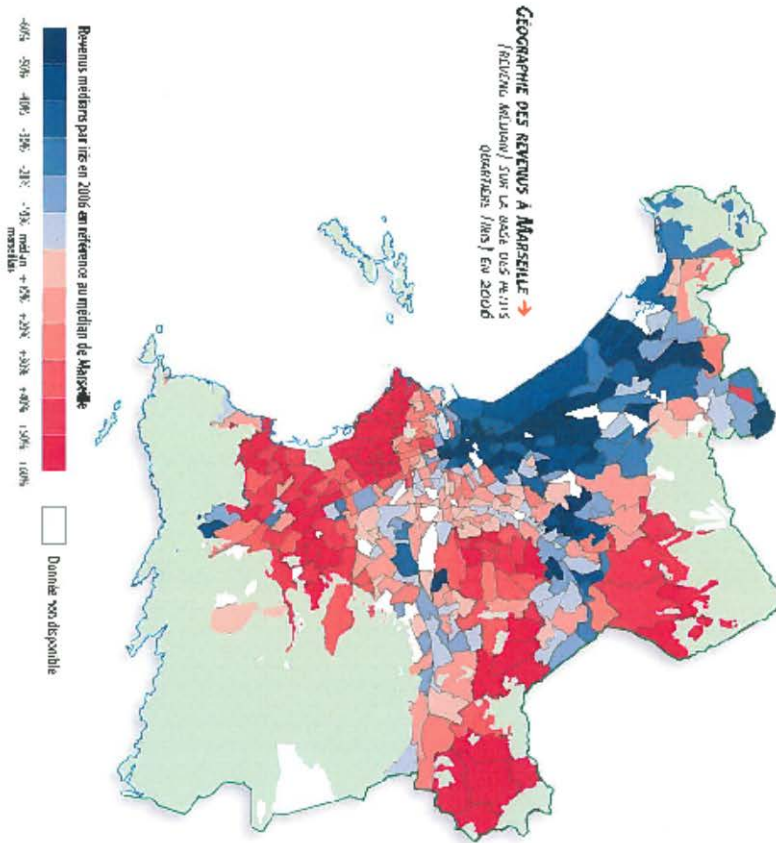
A-Une première étude de l'AGAM en 2007 a mis en évidence une géographie des revenus à Marseille bien spécifique



This Grundtvig Learning Partnership is supported financially by the European Commission. The views expressed herein are those of the authors and the Commission is not responsible for any use that may be made of the information contained herein.

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis



206
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / MARS 2008 F. SCHAUX LOCAL SES LES MÉTIERS - 2007

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

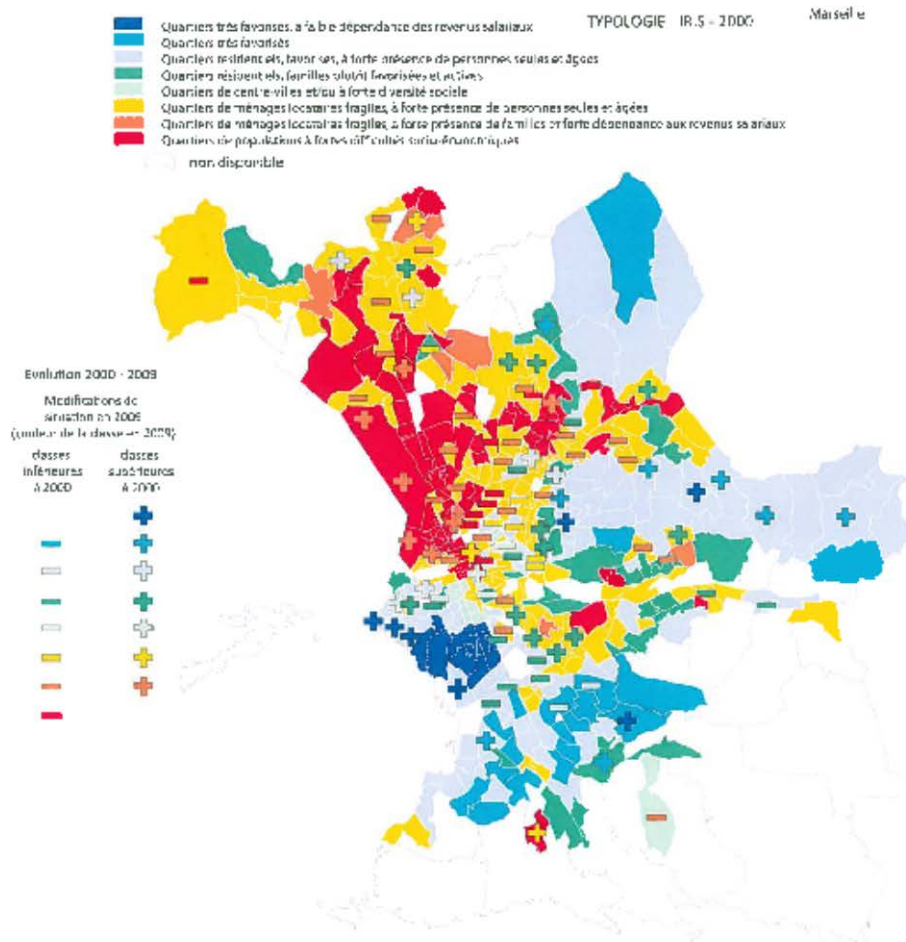
B-Une deuxième étude, conduite par Compas sur la période 2000-2009 confirme les mouvements dégagés par le travail de l'AGAM

Quartiers de population très défavorisée : ND Limite, Saint-Antoine, Borel, La Viste, Saint-Louis, La Calade, Arenc, la Cabucelle, le Canet, les Crottes, Joliette, la Rose...

Quartiers de population très favorisées : Endoume, Bompard, Roucas-Blanc, Périer, la Plage, Saint-Giniez...

SYNTHÈSE - MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

● *Les IRIS de Marseille évolution 2000-2009*



C-Marseille des extrêmes: les petits quartiers les plus riches et les plus pauvres

Les écarts de revenus entre îlots ou petits quartiers sont considérables à Marseille comme le montrent les tableaux ci-dessous. Les inégalités sont plus faibles dans les îlots riches que dans les îlots pauvres où d'ailleurs cet indicateur ne peut être calculé : les 10% des ménages les plus pauvres ont un revenu fiscal égal à zéro. Les îlots riches sont tous dans les 7°, 8° et 12° arrondissement. Leur taux de pauvreté varie entre 6 et 11%. Les îlots pauvres sont dans les 1°, 2°, 13° et 14° arrondissement. Leur taux de pauvreté monétaire varie entre 67% et 76%.

Les îlots les plus riches de Marseille Revenu s fiscaux médian mensuels 2011					
	Revenu médian	1° décile	9° décile	Rapport	Tx de pauvreté
Cadenelle (8)	3 456	1 118	8 311	7,43	7%
Estrangin (7)	3 049	1 293	9 199	7,10	5%
Boucles de Périer (8)	2 718	1 102	6 538	5,90	7%
Roches-Prophètes	2 692	1 160	6 538	5,60	7%
Mermoz-Prado	2 605	887	5 547	6,20	11%
Provence Ile de France (8)	2 599	1 013	7 013	6,90	8%
Mermoz Grand Pavois(8)	2 568	921	5 653	6,10	10%
Hageneau-Garoutte (12)	2 517	1 197	5 296	4,40	6%
Crémieux (8)	2 464	1 067	5 772	5,40	8%
Le Corbusier (8)	2 454	1 190	4 565	3,80	6%
Lord Duveen (8)	2 444	974	6 079	6,20	9%
Les îlots les plus pauvres de Marseille- Revenus fiscaux médians mensuels 2011					
Colbert (1)	708	0	1 427		71%

Bernard du Bois (1)	704	0	1 411		72%
Les Cèdres (13)	697	0	1 510		71%
Gare de l'Est (1)	696	0	1 883		66%
Pyat Auphan (3)	694	0	1 235		76%
Cap Pinède (15)	680	0	1 039		nd
Les Oliviers (13)	674	0	1 238		77%
Zacolat (15)	671	0	1 362		72%
Montolieu (2)	658	0	1 233		75%
Centre Urbain (14)	651	0	1 415		74%
Saint-Paul- Corot (13)	629	0	1 359		72%
Eglantine-Rosiers (14)	594	0	1 636		67%
Bellevue-Pyat (3)	567	0	896		nd
Kalliste (15)	538	0	1 420		73%

6-Profil des pauvres à Marseille : Les « gens de peu » et les « gens de rien »

On peut classer cette population pauvre en trois catégories :

- **La première est celle de ménages à très faibles ressources. Ce sont les pauvres** qui ont un emploi trop mal rémunéré pour vivre normalement, souvent à temps partiel, et qui, avec moins de 990 € mensuels par unité de consommation sont au dessous du seuil de pauvreté. Ce sont souvent ces « travailleurs pauvres » qui occupent des emplois fragiles, souvent à temps partiel, sur des postes de travail aidés. Ce sont aussi des retraités au minimum vieillesse et des femmes chefs de famille avec enfants qui habitent dans des logements sociaux des quartiers nord et est de Marseille, dans le 14° et 15° arrondissement Peu qualifiés, peu mobiles, ils vivent dans des conditions difficiles. Ils alternent des situations d'emploi et de sous emploi sans amélioration notable de leur condition. Ils ne participent pas à la dynamique de l'économie locale. Ils ne sont pas allocataires du R.SA mais, généralement d'autres formes d'aide, tout particulièrement au logement. Leur situation est d'autant plus difficile qu'ils ne bénéficient pas de mesures

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

spécifiques d'accompagnement. Cette population représente environ le quart des ménages à Marseille soit 95 000 ménages et 190 000 personnes, allocataires de la CAF. Ce sont les « gens de peu »

- **La deuxième est celle des allocataires du RSA .Ce sont les précaires** Sans emploi, mal logés, peu mobiles, en voie de désocialisation, ces « accidentés de la vie » ne survivent pour la plupart que des prestations sociales et de petits boulots peu ou mal déclarés. Les anciens bénéficiaires de l'allocation parent isolé dans l'incapacité d'occuper un emploi, les chômeurs qui ont épuisé leurs droits, les découragés dans la recherche d'emploi en représentent une grande partie. La moitié d'entre eux n'ont que le RSA socle comme seule ressource stable et s'organisent dans la précarité. Ces personnes vivent souvent dans des logements insalubres des "centre ville", dans le logement social de fait, dans le centre-ville (1°, 2° et 3° arrondissement). Elles bénéficient de nombreux dispositifs d'accompagnement (P.L.I.E., contrats d'insertion, P.D.L.P.D., aide sociale du département...) et de la couverture médicale universelle. Elles travaillent, quand elles le peuvent, le plus souvent au noir, fréquentent les restaurants du cœur. 49 000 personnes à Marseille perçoivent le RSA socle et 7 000 le RSA majoré. Cette population représente 10% des ménages et 82 000 personnes. Ce sont les « gens de rien »
- **La troisième est celle des sans domicile fixe, ce sont les misérables.** Ce sont ces exclus qui fréquentent, de façon irrégulière, les centres d'accueil : à Marseille, les centres d'accueil de nuit de Madrague- ville (300 lits) et de Forbin Saint Jean de Dieu (224 lits en logement d'urgence) ou les centres d'accueil de jour. Le centre de Béthanie du Secours Catholique reçoit, par exemple, une centaine de personnes par jour en situation régulière ou en attente de régularisation. Accompagnée par le SAMU social, cette population augmente avec la dégradation de la situation économique. Elle est de plus en plus atteinte de précarité et fortement désocialisée. Sa réinsertion ne peut passer que par des opérations d'accompagnement lourdes. On compte parmi elles une forte proportion d'étrangers, de plus en plus venus des pays de l'Est, souvent en situation irrégulière et, de ce fait non allocataires des prestations sociales ou du revenu minimum d'insertion. Leur nombre est très difficile à connaître car cette population échappe à toute statistique. Elle est évaluée à 2 000 personnes à Marseille qui n'ont pas de domicile fixe plus les 1 500 Roms qui vivent eux aussi dans des conditions indignes.

Echanges Européens Gruntvig

Fondation Saint-Jean de Dieu-

Marseille 25 septembre 2014

Visages de la pauvreté en Europe

La pauvreté prend elle de nouveaux visages en Europe dans ces temps de crise économique et sociale ?

Oui, certainement, compte tenu de l'augmentation régulière des écarts du monde, des sans emploi, des sans logis et des sans espoir. Mais les nouveaux visages de la précarité n'écartent pas les anciens et l'antériorité dans les difficultés ne construit pas une alternative à leur situation. La pauvreté existait évidemment avant la crise. Or cette crise n'en est pas une. Elle traduit une formidable mutation qui rend de moins en moins efficaces les politiques sociales en Europe dont tous les pays membres sont soumis à des titres divers aux mêmes difficultés dans un monde tenté par l'indifférence aux malheur des autres.

1- Le quart des Européens au risque de la pauvreté

En 2012, un quart de la population de l'union Européenne était menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale, soit près de 125 millions de personnes¹. Ces personnes étaient confrontées à l'une des trois formes d'exclusion suivante : en risque de pauvreté après transferts sociaux, en situation de privation matérielle sévère ou vivant dans des ménages à très faible intensité de travail. Leur part relative met en évidence les pays les plus concernés : Bulgarie (49%), Roumanie (42%), Lettonie (37%) et la Grèce (35%)

Dans les pays de l'Union, en 2012 :

17% de la population est menacée de pauvreté monétaire

10% de la population est en situation de privation matérielle sévère

10% de la population vit dans des ménages à très faible intensité de travail

¹ Eurostat- Communiqué de presse 184/2013

La pauvreté monétaire est la seule mesurée. Elle n'a pas un visage mais des visages qui expriment des ruptures dans des trajectoires de vie. Les chiffres sont brutaux mais ils parlent d'eux-mêmes. En Europe, le taux de pauvreté, lui-même critiquable, est passé de 16,4% en 2008 à 16,9% en 2011 : ce qui correspond à 3,8 millions de pauvres supplémentaires en 4 ans : + 1 000 000 en Espagne, + 900 000 en France, + 400 000 en Grèce. Les pays les plus touchés sont fréquemment ceux bordés par la Méditerranée : Grèce, Espagne, Italie, France.

Une étude récente de la confédération européenne des syndicats confirme l'augmentation rapide de toutes les formes d'inégalités dans tous les pays membres de l'Union. : par rapport au revenu certes, mais aussi par rapport à l'emploi, au logement, dans l'accès aux services de base, dans l'exercice du droit à la dignité.

En janvier 2012, les jeunes sont les plus touchés. 21,6 % européens âgés de 16 à 24 ans sont pauvres contre 16,4% pour l'ensemble de la population. 20,2% des enfants de moins de 16 ans vivent dans une famille pauvre, 14,8% des 25-50 ans sont pauvres, 15,5% des plus de 65 ans. Dans ce triste tableau, certains pays comme la Roumanie, la Bulgarie et la Lettonie sont les pays les plus pauvres de l'Union. L'Espagne et la Grèce le rejoignent. 36,9% des familles monoparentales et 26,9% des immigrés nés hors d'Europe sont pauvres en Europe. Le revenu mensuel médian varie entre 180 € en Roumanie, 497 € en Grèce, 478 € au Portugal, 935 € en France en 2010. Partout, en Europe, les très riches, qui ne représentent même pas 1% de la population, sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.

2-Au-delà de la pauvreté monétaire

Cette approche statistique ne traduit pas l'ampleur de la situation. Car la pauvreté n'est pas un chiffre. C'est un état marqué par l'impossibilité matérielle d'accéder aux services essentiels, de conduire une vie considérée comme normale à un moment donné sur un territoire donné. C'est un processus qui conduit à faire tomber dans « la trappe à pauvreté » des personnes soumises brutalement à des situations imprévues : perte d'emploi, expulsion locative, éclatement familial, maladie grave, deuil...dont la crise a augmenté la fréquence et façonné de nouveaux visages.

Un état de la pauvreté au niveau Européen conduit aux constatations suivantes :

- elle est banalisée, on ne la voit plus ou plutôt on ne veut plus la voir
- elle devient héréditaire et affecte de plus en plus des enfants et des jeunes
- elle affecte notamment des millions de jeunes qui, entre la fin de leur scolarité et l'entrée sur le marché du travail, ne sont rien, ni scolarisés, ni employés, ni accompagnés
- elle peut être laborieuse. L'accès à l'emploi ne protège plus contre la précarité.

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

Certaines catégories sociales sont particulièrement soumises en Europe au risque de la pauvreté. Les demandeurs d'emploi peu qualifiés, les personnes âgées qui n'ont pas cotisé suffisamment, les familles monoparentales sans compter la grande pauvreté des sans domicile fixe, des migrants et des Roms. Au-delà des ménages repérés par des ressources inférieures au minimum vital, il existe aussi une pauvreté invisible de personnes à faibles revenus qui, légèrement au dessus du seuil de pauvreté, vivent dans des conditions difficiles : peu qualifiées, peu mobiles, souvent dans une grande solitude elles gonflent le flux des précaires : agriculteurs en fin d'activité, petits commerçants, artisans peuvent avoir un métier et même un emploi. Ils ne sortent pas pour autant de la pauvreté. Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres. Il existe aussi une catégorie de pauvres dont on parle peu. Ce sont les personnes privées de liberté dans les prisons, les hôpitaux, les maisons de retraite et autres lieux d'enfermement.

La hausse continue des inégalités de condition de vie amplifie le processus de paupérisation dans tous les pays Européens, et notamment le nôtre, où toute tentative de redistribution se heurte à des corporatismes violents. Que dire de la grève récente des pilotes d'Air France, des notaires, avocats, pharmaciens qui manifestent sans retenue pour conserver leurs privilèges ? Les pauvres apprécieront.

A l'origine de ces inégalités, l'impossibilité effective, pour de nombreux européens, d'avoir un emploi et un toit. La croissance est atone. Les emplois se raréfient. Les emplois industriels de fabrication sont transférés dans les pays émergents. Les emplois simples sont mécanisés. Les emplois agricoles sont en chute libre.

Le rapport 2013 de l'Union sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe montre que les personnes qui bénéficient d'une prestation chômage ont plus de chances de retrouver un emploi que les autres, que dans certains pays (Pologne, Bulgarie) les chômeurs n'en bénéficient pas et que les écarts entre les hommes et les femmes perdurent. Les divergences socio économiques ne cessent de croître dans les pays Européens. Les populations en quête d'emploi sont souvent de faibles qualifications, ce qui constitue un handicap majeur pour leur réinsertion. D'autres facteurs sont aggravants : les situations familiales, les conditions de logement, l'isolement et le repli sur soi écartent de l'insertion un nombre croissant d'Européens.

Certes, ces politiques permettent à des millions d'Européens de ne pas tomber dans la pauvreté et la misère. Mais elles sont de moins en moins généreuses dans un contexte général de déficit public. Le plus inquiétant est qu'elles sont de plus en plus remises en cause par la partie de la population qui contribue le plus à leur financement. Une enquête récente du CREDOC, en France, montre que le soutien à l'Etat Providence vacille. L'idée que les plus pauvres seraient responsables de leur sort progresse. La solidarité n'est plus une valeur fondatrice de la société Européenne. Les politiques sociales sont remises en cause, les aides aux familles contestées. Dans un contexte économique marqué par le libéralisme, l'idée

progressive que les aides publiques déresponsabilisent ceux qui en sont les bénéficiaires et coûtent trop cher à la collectivité. Les pauvres sont montrés du doigt.

3-Changer de modèle

Le modèle économique Européen et la politique de la banque centrale sont tout entiers centrés sur la réduction des déficits et le retour de la croissance, seuls susceptibles de créer les emplois qui manquent et de construire les logements qui font défaut. Il considère comme acquis la réduction des inégalités dès lors que le retour au plein emploi est permis par une plus forte capacité à produire. Cette conviction ne constitue pas un projet. La commission croit encore aux vertus d'un libéralisme vaguement socialisé pour résoudre son problème principal : la dignité retrouvée du quart des Européens. Peu solidaire, technocratique, coupée de son électorat, l'Union n'est pas engagée dans un vaste programme de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités de conditions de vie. On peut même avoir l'impression que les préoccupations environnementales, légitimes au demeurant, ont pris le pas sur toute autre forme de politique et que la préservation de la biodiversité animale et végétale est plus importante que celle de la dignité humaine.

Pour lutter contre ces injustices, il faut avoir le courage de changer de modèle. 50 ans après le traité de Rome, le monde a tellement changé que la perspective d'un retour aux trente glorieuses est absolument impossible. Certes, il faut maintenir et même amplifier les politiques de redistribution. Elles ne suffiront pas. C'est bien un autre modèle que l'Europe doit bâtir.

Il n'y a pas assez d'emploi : inventons de nouvelles formes d'activité au service du bien commun pour donner aux plus pauvres la preuve de leur utilité !

Il n'y a pas assez de logements : imaginons des méthodes d'auto- construction et de nouvelles formes d'habitat !

Il n'y a pas assez d'argent : sortons de l'économie monétaire en développant toutes les formes d'entraide et de partage : jardins familiaux, échanges de services, transferts de compétences. !

Le passage d'une économie du bien à une économie du lien, la construction d'une économie du don, la valorisation des relations non marchandes, la reconnaissance du prix des choses sans prix pourraient initier non seulement une nouvelle économie au service du bien public mais aussi d'une nouvelle société construite sur la confiance et non sur le classement, les notations et la stigmatisation de celles et de ceux que les hasards de la naissance ou de la vie ont conduit à devenir un sous prolétariat invisible qui ne manifeste pas.

Déjà des initiatives prometteuses sont imaginées et mises en œuvre par des Européens convaincus que la croissance ne reviendra pas dans leurs vieux pays. L'économie sociale et solidaire, les entreprises responsables, l'auto-production accompagnée portent de nouvelles ambitions. Le développement territorial engagé par la décentralisation, l'économie circulaire qui utilise les rebuts de la modernité comme facteur de production, l'économie positive qui place au premier rang la gratuité et le soin pour l'autre annoncent peut être le passage d'une

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

économie de la propriété à une économie de l'usage. Pour combattre efficacement la pauvreté, l'Europe doit sortir de la marchandisation du monde.

Ce discours peut sembler utopique à un moment où la politique européenne, autrefois agricole, est devenue monétaire et où le premier objectif des pays de la zone euro est de comprimer les dépenses publiques pour réduire les déficits. En attendant que le jour se lève, l'Europe doit s'engager dans un changement de logiciel.

- réhabiliter l'Etat-Providence, garant de l'égalité des droits au moment même où il est contesté par les contributeurs les plus aisés
- considérer l'impôt comme une contribution au bien public et non comme un prélèvement obligatoire
- comprendre la protection sociale comme un investissement en capital humain et non comme une dépense au bénéfice des personnes démunies assimilée à des incapables
- promouvoir la participation effective des pauvres aux politiques qui les concernent directement
- simplifier les procédures en évitant un langage administratif illisible et le maquis des minima sociaux
- échanger nos compétences et nos connaissances non seulement avec les Etats et les collectivités territoriales mais aussi avec les associations qui oeuvrent au service des plus démunis
- multiplier les expérimentations audacieuses plutôt que de revendiquer le retour de l'Etat

Les pays de l'Union ne doivent pas oublier les motivations de ceux qui l'ont imaginé. Pour combattre la pauvreté, il ne suffira pas d'abonder des politiques sociales, par ailleurs embryonnaires. Ils devront oser la fraternité.

Philippe Langevin



ORDINE OSPEDALIERO di
SAN GIOVANNI DI DIO

Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014

Coping with the changing face of the homelessness and social exclusion in time of economic crisis

Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale¹ en 2012

	Personnes à risque de pauvreté après transferts sociaux	Personnes en situation de privation matérielle sévère	Personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages à très faible intensité de travail	Personnes relevant d'au moins un des trois critères (risque de pauvreté ou d'exclusion sociale)			en millions, 2012
				en % de la population totale			
				2008	2011	2012	
UE28 [*]	17,0	8,9	10,4	23,7	24,3	24,8	124,5
Belgique ^{**}	14,8	6,5	14,0	20,6	21,0	21,6	2,4
Bulgarie	21,2	44,1	12,4	44,6	49,1	49,3	3,6
Rép. tchèque	9,6	6,6	6,8	15,3	15,3	15,4	1,6
Danemark	13,1	2,8	10,9	16,3	18,8	19,0	1,7
Allemagne	16,1	4,8	9,8	20,1	19,8	19,6	15,9
Estonie	17,5	9,4	9,0	21,8	23,1	23,4	0,3
Irlande	:	:	:	23,7	29,4	:	:
Grèce	23,1	19,5	14,7	28,1	31,0	34,8	3,8
Espagne	22,2	5,8	14,2	24,5	27,7	28,2	13,7
France	14,1	5,3	8,4	18,6	19,3	19,1	11,8
Croatie	20,5	15,4	18,7	:	32,3	32,3	1,4
Italie	19,4	14,5	10,3	25,3	28,2	29,9	18,2
Chypre	14,7	15,0	6,4	23,3	24,0	27,1	0,2
Lettonie	19,4	26,0	11,5	33,8	40,4	38,6	0,7
Lituanie	18,6	19,8	11,3	27,6	33,1	32,5	1,0
Luxembourg	15,1	1,3	0,7	15,5	18,8	18,4	n.7
Hongrie	14,0	25,7	12,7	20,2	31,0	32,4	3,2
Malte	15,0	8,0	7,9	19,6	21,4	22,2	0,7
Pays-Bas	10,1	2,3	8,7	14,8	15,7	15,0	2,5
Autriche ^{**}	:	4,0	7,6	18,6	16,8	:	:
Pologne	17,1	13,5	6,8	30,5	27,2	28,7	10,7
Portugal	17,8	8,6	10,7	28,0	24,4	25,3	2,7
Roumanie	22,6	20,9	7,4	44,2	40,3	41,7	8,9
Slovénie	13,5	6,6	7,5	18,5	19,3	13,6	0,4
Slovaquie	13,2	10,5	7,2	20,6	20,8	20,5	1,7
Finlande	13,2	2,9	9,1	17,4	17,8	17,2	0,9
Suède ^{**}	14,2	1,3	10,0	14,8	16,1	18,2	1,8
Royaume-Uni ^{***}	16,2	7,8	13,0	23,2	22,7	24,1	15,7
Islande	7,9	2,4	6,0	11,8	13,7	12,7	0,0
Norvège	10,1	1,7	7,0	15,0	14,5	13,8	0,7
Suisse	15,9	0,8	3,4	18,6	17,2	17,5	1,3

^{*} Données JET27 pour les 'Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale' en 2008; données UE28 estimées pour 2012

^{**} Belgique et Autriche: les données de 2012 sont provisoires. Suède: les données de 2012 sont provisoires uniquement pour les ménages à faible intensité de travail ainsi que pour les personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

^{***} Changement du fournisseur des données transversales de l'enquête UE-SILC: jusqu'en 2012, ces données étaient collectées par l'office statistique national (ONS). Depuis 2012, elles le sont par le Ministère du travail et des pensions (DWP)

: Données non disponibles

0.9 Moins de 0.95 million



Second European Meeting – Marseille, 25-26 Sept 2014
*Coping with the changing face of the homelessness and social
exclusion in time of economic crisis*



Education and Culture
Lifelong learning programme
GRUNDTVIG

This Grundtvig Learning Partnership is supported financially by the European Commission. The views expressed herein are those of the authors and the Commission is not responsible for any use that may be made of the information contained herein.